



SOCIETE DE NATATION DE VERSAILLES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 FEVRIER 2006

Le Président ouvre la 47^{ème} AG de la Société de Natation de Versailles à 19h.

Il remercie les personnalités présentes : Madame PERROT, représentant le collègue J-Ph RAMEAU et Messieurs LAHAYE Didier et Jacques – respectivement Président et Vice-Président du CDY.

Il remercie la Mairie de Versailles pour son soutien notoire au maintien et au développement des activités de la SNV.

Le nombre d'adhérents (resp. votants) présents ou représentés à l'AG s'élève à 95 (resp. 51 sur les 161 que compte la SNV)

Il est adopté que les votes seront faits à main levée.

Le Président présente le rapport moral, Madame CHARLOPIN présente le rapport sportif, la Trésorière du Club, présente le rapport financier.

Chacun de ces rapports est adopté à l'unanimité.

Parmi les éléments présentés pour mieux appréhender la vie du Club, il est fait mention du **niveau historique des 1170 adhérents** atteint cette saison.

La réouverture de **Montbauron** est annoncée pour le mois de mai 2006.

Il est annoncé que le délégataire, Vert-Marine, demande l'exclusivité sur les activités Aquagym et Apprentissage. Même si le terme « Apprentissage » n'est pas encore clairement défini, ces activités pourront être maintenues par la SNV sur le bassin de Satory.

Les horaires d'entraînement de la SNV restent à définir avec la Mairie et le délégataire.

L'assemblée procède ensuite au renouvellement du Conseil d'Administration. Madame JEFFROY, Messieurs BEX et SOUCHARD sont sortants et se représentent. Cinq personnes avaient fait acte de candidature pour rentrer dans le Conseil d'Administration : Madame BEAL et Messieurs CHARDON, DELEHAYE, MAUGER et MONMOUSSEAU.

L'assemblée adopte la résolution qui fixe l'augmentation de la cotisation à l'indice des prix constaté en mai 2006, hors licence et assurance.

L'assemblée adopte également la résolution qui fixe une cotisation à 1 euro pour les personnes souhaitant adhérer à la SNV sans en suivre les entraînements proposés.

Chacune des candidatures ou résolutions est acceptée à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration compte désormais 17 adhérents.

La séance est levée à 21h.

S'en suit la remise des récompenses décernées aux nageurs ayant contribué aux bons résultats sportifs du Club.

Lise MARTIN
Trésorière de la SNV

Pierre LEGRAND
Président de la SNV